

FORMULAIRE D'EXTENSION SUR UNE LIGNE SCOLAIRE D'UN ABONNEMENT DÉPARTEMENTAL RÉMI ZEN

VOTRE PHOTO

(Photo d'identité obligatoire pour ceux ne disposant pas d'une carte JV MALIN Rémi)

PARTIE À REMPLIR PAR LE TITULAIRE DE LA CARTE (En lettres capitales)

Mme M. Nom (*): _____
Prénom (*): _____ Né(e) le (*): _____
N° (*): _____ Adresse (*): _____
Code postal (*): _____ Ville (*): _____
Téléphone fixe: _____ Portable (*): _____
E-mail (*): _____

Numéro de carte JV MALIN Rémi (pour les détenteurs d'une carte):
Ligne(s) empruntée(s) (*): Commune de montée (*):
Point de montée (*):

Date de début de l'abonnement souhaitée (*):

Je soussigné(e), (pour les mineurs, nom et prénom du représentant légal)

Nom (*): _____
Prénom (*): _____

Certifie l'exactitude des informations ci-dessus

CHOIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL OU MENSUEL (Cocher votre choix)

ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI ZEN

Paiement au comptant (50 €)

Nombre de mois d'utilisation:
Total coût abonnement:

ABONNEMENT MENSUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN

Paiement au comptant (25 €)

Nombre de mois d'utilisation:
Total coût abonnement:

ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI ZEN

Prélèvement bancaire (50€ x 10 mois) Paiement au comptant (500 €)

ABONNEMENT ANNUEL CAR RÉMI JEUNE ZEN

Prélèvement bancaire (25€ x 10 mois) Paiement au comptant (250 €)

SIGNATURE DU TITULAIRE OU DU REPRÉSENTANT LÉgal

- J'accepte les conditions de traitement de mes données à caractère personnel
- J'accepte de recevoir les offres et informations commerciales de Transdev Loiret Mobilités
- J'accepte de recevoir des informations par e-mail et/ou SMS relatives au réseau de transport Rémi 45
- Je joins un RIB (uniquement pour le prélèvement bancaire des abonnements annuels) + pièce d'identité*

* Le traitement du dossier peut être retardé si les pièces justificatives et les données sont incomplètes.

Date et Signature précédée de la mention «Lu et approuvée»

Formulaire papier à renvoyer à Transdev Loiret Mobilités - CS90 200 - 45808 St-Jean-de-Braye
Ce formulaire n'est pas destiné aux élèves bénéficiant du transport scolaire gratuit qui doivent s'inscrire

sur : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/>

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (À remplir & signer par le titulaire du compte)

Mme M. Nom (*): _____
Prénom (*): _____ Né(e) le (*): _____
N° (*): _____ Adresse (*): _____
Code postal (*): _____ Ville (*): _____
Téléphone fixe : _____ Portable (*): _____
BIC (*): _____ Paiement : Récurrent, le 8 de chaque mois
IBAN (*): _____

En signant ce mandat, vous autorisez Transdev Loiret Mobilités à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de TLM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Identifiant du créancier : FR82ZZ882689

Date & signature

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ABONNEMENT ANNUEL

1. Conditions d'Utilisation

Conformément au règlement du transport scolaire régional, les conditions d'utilisation des abonnés sur lignes scolaires sont les mêmes que les usagers non ayants droit non scolaires à savoir :

- Les demandes d'inscription ne pourront être traitées qu'au moment où l'ensemble des effectifs seront connus et affectés à un service, le cas échéant à une période post rentrée. Elles seront priorisées selon la date d'arrivée ;
- La demande d'inscription devra être faite en amont et l'utilisation ne pourra être effective qu'après validation de la demande ;
- L'abonnement vaut pour l'offre actuelle à savoir sous réserve d'un point d'arrêt et d'un circuit existant et sans circulation pendant les vacances scolaires ;
- L'accessibilité PMR sur les lignes scolaires n'est pas garantie.

2. Paiement

Pour les abonnements annuels, les mensualités sont prélevées à partir du 8 de chaque mois. En cas de rejet de prélèvement, l'abonnement est immédiatement suspendu. Des frais bancaires seront ajoutés à la somme due. La régularisation doit être effectuée directement à la société Transdev Loiret Mobilités avant la fin du mois concerné.

3. En cas de perte, vol, dysfonctionnement de la carte

En cas de perte, vol ou dysfonctionnement de la carte sans contact Rémi, contactez le 0.806.70.33.33

4. Résiliation du contrat à l'initiative du payeur

Résiliation possible pour les abonnements annuels, uniquement en cas de décès de l'abonné ou du payeur, mutation professionnelle hors du département du Loiret. La demande doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception au service Client : **Transdev Loiret Mobilités – CS90 200 – 45808 St-Jean-de-Braye**

5. Résiliation à l'initiative de Transdev Loiret Mobilités

En cas de deux impayés successifs, TLM se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande d'abonnement à un payeur ou un abonné dont le contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou défaut de paiement.

6. Le remboursement

Le remboursement est calculé au prorata des sommes versées.

7. Responsabilités du payeur et de l'abonné

Les conditions générales s'imposent à la fois au payeur et à l'abonné

Retrouvez le règlement complet sur www.remi-centrevaldeloire.fr



PROTECTION & UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par Transdev Loiret Mobilités feront l'objet de traitements informatiques destinés d'une part à l'inscription, au suivi et à la qualité des services en matière de transport scolaire et d'autre part à la gestion de la billettique dans le cadre de l'accès au transport scolaire. Le traitement des données personnelles collectées a pour base juridique le contrat à travers ce formulaire d'inscription.

En renseignant votre e-mail et numéro de téléphone, vous acceptez de recevoir par ce moyen des informations liées à la conclusion et à l'exécution de votre carte sans contact Rémi. Si vous y avez consenti en cochant la case dédiée du formulaire, TLM pourra également vous transmettre par e-mail et/ou par SMS des offres et propositions personnalisées concernant l'actualité du réseau Car Rémi 45 et de ses services.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Direction Financière, la Direction Informatique, la Direction Marketing, la Direction des Transports et Mobilités Durables à la Région Centre Val de Loire, les prestataires billettiques UBI et AEP et l'éditeur du logiciel de gestion du transport scolaire Inetum. Les données sont conservées pendant trois ans après la fin de la date d'expiration de votre carte. TLM est susceptible de recourir à des sous-traitants, auxquels tout ou une partie des données peuvent être transmises pour les besoins d'envois de notifications, de maintenance applicative ou de recouvrement des impayés. Vos données peuvent également être communiquées ou accédées par les autorités administratives, judiciaires ou policières, à leur requête, ainsi qu'à tout destinataire, public ou privé, en vertu de la loi, d'un décret ou d'une décision judiciaire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez aussi retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données. Par ailleurs, vos données restent hébergées chez TLM. Pour des raisons de suivi, de traçabilité et afin de garantir la confidentialité des données de chacun, les demandes liées à l'exercice des droits sur vos données doivent être adressées par écrit, accompagnées d'une copie signée d'un justificatif d'identité valide comportant la signature du titulaire, au Responsable de la protection des données de TLM à l'adresse suivante : 21 rue Bernard Palissy - CS90200 - 45808 St-Jean-de-Braye. Votre demande peut également être adressée dans les mêmes conditions par e-mail à contact.tlm@transdev.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique & Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.